



## Déclaration du 21 novembre 1974 de Mgr Lefebvre

La déclaration du 21 novembre 1974 de Mgr Lefebvre possède une profondeur de vue insoupçonnée. Pour cela, il faut non seulement la lire, mais la scruter et la méditer.

L'évêque la rédige en 1974, c'est-à-dire après la promulgation de la nouvelle messe imposée par Rome en 1969, mais aussi avant la promulgation du nouveau Code de droit canonique qui n'aura lieu qu'en 1983 et celle du nouveau Catéchisme de l'Église catholique qui n'arrivera qu'en 1992. Il est vrai que l'évêque a déjà connu les nouveaux parcours catéchétiques comme *Pierres Vivantes*, mais ce sera le nouveau Catéchisme qui se substituera, en tant qu'écho fidèle de la doctrine du concile Vatican II, au Catéchisme du concile de Trente.

Le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X rédige sa déclaration juste après avoir refusé catégoriquement la nouvelle messe.

La déclaration commence par un « principe et fondement » :

**« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. »**

Ceci n'est jamais qu'une ferme adhésion au dogme « Hors de l'Église, pas de salut » ! Tout catholique digne de ce nom est tenu, pour son salut, de faire cette profession de foi. La contrepartie de cette profession de foi est inévitable, dans la mesure où l'Église catholique est désormais une « Église occupée », selon l'expression consacrée par le livre de Jacques Ploncard d'Assac. Voici l'antinomie :

**« Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la**

**Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues. »**

Avec cette affirmation, Mgr Lefebvre choisit définitivement son camp : l'Église catholique de toujours et non pas l'Église conciliaire conçue il y a cinquante ans. Puis, il prolonge sa réflexion sur le Concile en énumérant les ravages accomplis par « les réformes qui en sont issues », c'est-à-dire celles qu'il a connues jusque'à cette date :



**« Ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église. »**

Ne sont pas mentionnées ici explicitement, et pour cause, les réformes de 1983 et de 1992. Ces dernières réformes sont cependant contenues implicitement, ou au moins virtuellement, dans son refus, refus qui se manifestera le moment venu.

Monseigneur Lefebvre motive en bonne et due forme son refus. Pour ce faire, il remonte à la Tradition apostolique, affirme qu'« on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Act. V, 29) :

**« Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles. »**

Car la Foi est absolument nécessaire au salut : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc. XVI, 16). Et il cite saint Paul : « S'il arrivait que nous-mêmes ou un Ange venu du Ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème » (Gal. I, 8), en se référant au pape régnant à l'époque, c'est-à-dire Paul VI : « N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? » Monseigneur tire ensuite une application pratique immédiate :

**« Si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église. »**

Le principe du discernement ne sera donc pas sa conscience autonome – cela serait du protestantisme – mais la règle objective résidant dans la Tradition, règle établie depuis longtemps par saint Vincent de Lérins dans son *Commonitorium* : « Dans l'Église catholique elle-même, il faut veiller soigneusement à s'en tenir à ce qui a été cru partout, toujours, et par tous » (chap. 2).

L'adhésion à la Rome, maîtresse de vérité, ne doit donc pas se comprendre seulement *hic et nunc*, c'est-à-dire à notre époque, mais aussi à la Rome éternelle à travers le temps dans toute sa Tradition. Le Commonitorium (chap. 23), canonisé par le concile Vatican I, précise que le développement de la foi, et non l'évolution de la foi, doit se faire dans « la même croyance, dans le même sens et la même pensée » (3<sup>e</sup> session, 1870).

Monseigneur Lefebvre dénonce ensuite la praxis révolutionnaire conciliaire :

**« On ne peut modifier profondément la *lex orandi* sans modifier la *lex credendi*. »**

On croit comme on prie et on prie comme on croit. La révolution est une praxis. Commençons par la pratique, dit-elle, c'est-à-dire par la liturgie, car c'est par la pratique que l'on change les esprits, selon l'adage bien connu : « À force de ne plus vivre comme on pense, on finit par penser comme on vit. »

L'auteur perçoit ensuite, avec un œil d'aigle, tout ce que va impliquer la nouvelle messe protestantisée :

**« À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours. »**



De là, il ne faut pas inférer que pour lui la messe traditionnelle pourrait suffire pour tout remettre en ordre dans l'Église. Mais voyant la logique qui doit relier la pratique liturgique aux principes qui la gouvernent, il remonte aux conséquences que va en-

traîner la praxis liturgique révolutionnaire.

Il dénonce ensuite les origines profondes de la réforme qu'il dénomme désormais avec un grand « R » tout comme on qualifie la révolution, prise comme système, avec un grand « R » :

**« Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. »**

Cette hérésie c'est, du point de vue religieux, le protestantisme, et du point de vue philosophique, le libéralisme. À noter que la dernière partie de la phrase est quelquefois supprimée dans certaines versions, mais elle est bien authentique.

Pour le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X l'attitude de la conscience vraiment et pleinement catholique face à cette grande Réforme conciliaire est claire et nette :

**« Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit. »**

La conséquence pratique qu'il tire est parfaitement logique :

**« La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme. »**

C'est-à-dire de la réforme conciliaire dans son ensemble.

Maintenant, le grand défenseur de la Foi du XX<sup>e</sup> siècle, éclairé par la foi et stabilisé par elle, prend une décision, conscient qu'il est de la mission qui l'attend. Il formule une résolution aussi simple que limpide :

**« C'est pourquoi nous sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Église catholique, au souverain pontife et aux générations futures. »**

Il fait l'application générale de ce principe à tous les domaines de sa mission apostolique :

**« C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile en attendant que la**

**vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle. »**

Il faut noter ici le seul principe de solution entrevu par le défenseur de la foi catholique pour sortir des ténèbres de la crise : « la lumière de la Tradition. »

L'évêque sort pacifié de ce grand combat de la foi. Il termine en ces termes sa déclaration :

**« Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les *fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto* », c'est-à-dire : les fidèles dispensateurs des mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Esprit Saint.**

En 1974, Mgr Lefebvre s'oppose donc au concile Vatican II et à tout ce qui est déjà sorti du concile Vatican II ou en sortira, dans la mesure où tout cela contrarie la Tradition catholique.

La réforme liturgique est explicitement et définitivement refusée ; les autres réformes, celle du Code canonique (1983) et celle du grand Catéchisme (1992), le sont déjà implicitement ou au moins virtuellement.

Les choses, depuis lors, n'ont pas changé, mais ont empiré, « en raison de l'amplification de la crise ».

Cette déclaration est donc toujours d'actualité : elle reste un principe et fondement du bon combat de la foi, un glaive à deux tranchants pour combattre sous l'étendard du Christ-Roi.

**Abbé Guy Castelain+**, prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

**Source : Le Combat de la Foi n° 171 de décembre 2014 (La Porte Latine).**



# L'histoire de la déclaration du 21/11/74

Le 1<sup>er</sup> novembre 1970, la FSSPX est approuvée canoniquement par l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Charrière. Le 18 février 1971, le cardinal Préfet de la Congrégation du Clergé adresse une lettre de louange pour l'œuvre accomplie. Munie de la reconnaissance et de la bénédiction de l'Église, la Fraternité semble promise à un avenir serein. Mais en décembre 1972, les évêques français déclenchent une campagne de presse contre Écône, taxé de « séminaire sauvage ». Par suite, une visite canonique du séminaire d'Écône est organisée. Laissons Mgr Tissier de Mallerai raconter la suite (extraits de *Marcel Lefebvre, une vie*).

L'orage éclate brusquement le 11 novembre 1974 : après le petit déjeuner, Monseigneur réunit toute la communauté d'Écône pour lui annoncer la venue, ce jour même, de deux visiteurs apostoliques venant enquêter de la part des trois Congrégations romaines, par disposition de Paul VI lui-même.

Dans le couloir du cloître, en attendant les visiteurs, Mgr Lefebvre confie à l'abbé Aulagnier : « Je me doutais bien que notre refus de la nouvelle messe serait tôt ou tard une pierre d'achoppement, mais j'aurais préféré mourir plutôt que d'avoir à m'affronter à Rome, au pape ! »

À 9 heures arrivent Mgr Albert Descamps, secrétaire de la Commission biblique, et Mgr Guillaume Oncin, secrétaire adjoint de la Commission pour la révision du Code de droit canonique. Pendant trois jours, les deux prélats belges vont interroger pères et séminaristes, auxquels ils tiennent des propos théologiques aberrants, trouvant normale et fatale l'ordination de gens mariés, n'admettant pas une vérité immuable et émettant un doute sur la réalité physique de la Résurrection du Christ. Ils ne se rendent jamais à la chapelle et ne présentent, en partant, aucun protocole de leur visite à la signature de Mgr Lefebvre.

Mgr Lefebvre part le 16 novembre pour Rome. Le 21, tandis qu'il se rend à l'une des Congrégations qu'il vient visiter, un garde suisse, jusqu'alors impassible, s'adresse brusquement à lui : « Monseigneur, vous attendez encore quelque chose de ces gens-là ? » Stupéfait, l'archevêque ne dit mot, il se remémore la visite canonique, comprend qu'il n'y a plus rien à attendre

des Congrégations et, de retour à Albano, « dans un mouvement d'indignation », comme il le dira, rédige d'un seul trait de plume, sans rature, une admirable position de principe qu'il présente, le 2 décembre, à la communauté d'Écône : « C'est, dit-il, la position du séminaire et de la Fraternité depuis le début, mais en termes plus nets et définitifs, en raison de l'amplification de la crise. » Toute la réforme « se tient », explique l'archevêque : à messe nouvelle, catéchismes nouveaux, séminaires nouveaux. Tout cela vient du libéralisme, du protestantisme et du modernisme qui se sont manifestés dans le concile et qui conduisent l'Église à la ruine. Nous sommes au pied du mur, il s'agit de manifester notre choix. Sans aucune rébellion, nous choisissons ce qui a été cru et pratiqué par l'Église de toujours. Par conséquent, « nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues... »

Mgr Lefebvre n'a pas achevé la lecture de sa déclaration que les séminaristes applaudissent, conscients de vivre un instant capital. Le prélat, méprisant toute prudence humaine, a déclaré ouvertement la guerre, dans une vue de foi, à l'ensemble de la réforme postconciliaire. Le 27 novembre, il a confié à ses professeurs : « Quelles que soient les sanctions prises contre nous, il n'y a plus de question d'obéissance dans ces conditions, mais de garder la foi. Si dix, vingt, quarante partent, je reste ! » Mais, le 2 décembre, nul ne le quitte, au contraire. Quelques séminaristes se précipitent au téléphone pour confier à leurs parents leur joie d'avoir été fortifiés par cette déclaration.

Le 21 janvier 1975, les deux visiteurs remettent leur rapport aux trois cardinaux en présence de Mgr Mamie. Le cardinal Garrone brandit la déclaration de Mgr Lefebvre : « Voyez ! » Désormais, les choses vont vite : le 24, Mgr Mamie demande au cardinal Tabera de l'autoriser à retirer l'approbation de son prédécesseur à la Frater-



nité. Les trois Éminences estiment qu'une monition doit précéder cette mesure et, le 25, ils convoquent Mgr Lefebvre pour l'entretenir « des points qui nous laissent, disent-ils, quelque perplexité » à la suite de la visite canonique.

Le prélat rencontre les trois cardinaux le 13 février. « Le rapport des visiteurs est très favorable, dit Garrone, mais ils ont senti un relent d'opposition au concile et au pape. Voyez, dit-il en désignant *Itinéraires* qui se trouve sur son bureau, votre déclaration confirme ce soupçon : vous êtes contre le pape et le concile ! » Mgr Lefebvre contre-attaque : « Et les nouveaux catéchismes hétérodoxes ? Et la nouvelle messe qui n'est autre que la messe de Luther ? Et l'ouverture au communisme ? Et les francs-maçons qui ne sont plus excommuniés ? Et la liberté religieuse qui met toutes les religions sur pied d'égalité ? »

Une deuxième séance a lieu le 3 mars. Tabera s'exclame : « Vous vous laissez dire Athanase ! » Garrone s'écrie : « Le libéralisme, c'est votre idée fixe ! » Il ajoute : « Vous êtes fou ! », et avoue que « l'Église est en état de recherche ». On en arrive à ce dialogue fondamental :

— Votre manifeste est inadmissible, il apprend à vos séminaristes à s'en rapporter à leur jugement personnel, à la tradition telle qu'ils l'entendent. C'est du libre examen, le pire des libéralismes !

— C'est faux, réplique le prélat, ce qui forme notre jugement, c'est le magistère de l'Église de toujours.

— Vous reconnaissez le magistère d'hier, mais non pas celui d'aujourd'hui.

d'hui. Or le concile est magistériel, comme l'a écrit le souverain pontife en 1966 au cardinal Pizzardo.

— L'Église est ainsi : elle conserve sa Tradition et ne peut rompre avec elle, c'est impossible.

Certes, comme dit Garrone, le magistère vivant, d'aujourd'hui, est règle de foi ; mais, répond Mgr Lefebvre, il n'est règle que s'il est lui-même réglé par celui d'hier, par la Tradition. En cas de dérèglement du magistère, c'est la Tradition qui juge.

Mais Garrone exclut tout dérèglement possible du magistère, celui-ci est une règle de foi absolue. Quant au concile, dit-il, il a été suivi, c'est vrai, d'une crise dans l'Église, mais il n'en est pas la cause.

Devant ce mur d'incompréhension doctrinaire, Mgr Lefebvre constate : « On m'invitait pour un entretien et en fait j'ai eu affaire à un tribunal décidé à me condamner ». Quant à sa déclaration, il a dit aux trois cardinaux : « Je pourrais l'écrire autrement, mais je ne pourrais pas écrire autre chose. »

À Écône, pendant ce temps, le corps professoral, se mettant en tête de corriger le manifeste, se réunit pour rédiger une « déclaration modérée ». « Monseigneur, demandent-ils, retirez votre premier texte et signez celui-ci ». Mais l'archevêque ne cède pas plus à Écône qu'à Rome. Il ne rétracte pas sa déclaration. Dès lors sa perte, à Rome, est certaine. Le 25 avril en effet, le cardinal Tabera assure Mgr Mamie qu'il « possède l'autorité nécessaire pour retirer les actes et concessions » de son prédécesseur. C'est bien exact, hélas ! La Fraternité, n'ayant même pas reçu le *Nihil obstat* de Rome, n'est pas devenue société de droit diocésain, mais en est restée au stade préliminaire de *pia unio* (pieuse union). L'évêque peut donc la dissoudre (cf. canon 492, § 1-2, et 493) pour une raison grave. Raison grave, la « déclaration » l'est devant les hommes en place, même si elle ne l'est pas devant Dieu.

Le 6 mai, Mgr Mamie informe donc Mgr Lefebvre qu'il retire l'approbation donnée par son prédécesseur et, le même jour, les trois cardinaux appuient cette décision avec l'approbation de Paul VI. Ils précisent : une fois la Fraternité « supprimée », son séminaire et toutes ses œuvres perdent le droit à l'existence.

La réplique de Mgr Lefebvre est triple : le magnifique pèlerinage à Rome organisé par l'association Credo à la Pentecôte de cette année sainte et

présidé par Mgr Lefebvre entouré de tout son séminaire, montrant ainsi leur attachement à la Rome de toujours ; puis une lettre de soumission au successeur de Pierre, écrite à Albano le 31 mai et comportant une supplique en révision de son « procès » ; et enfin un recours au tribunal de la Signature apostolique contre la décision de Mgr Mamie, déposé le 5 juin. « Ce n'est pas, dit-il, l'évêque de Fribourg, mais le Saint-Siège qui avait le pouvoir de supprimer la Fraternité (ce premier point est discutable) ; ensuite, j'ai été jugé sur la doctrine, or seule la S.C. pour la Doctrine de la foi est compétente en la matière ; enfin, si ma déclaration est condamnable, la condamnation devrait m'atteindre seul et non pas mon œuvre ».

Le recours est rejeté le 10 juin : la mesure prise par Mgr Mamie n'est que l'exécution des décisions de la commission cardinalice qui a été approuvée *in forma specifica* par le pape. Un appel interjeté alors le 14 juin demande la preuve de cette approbation spécifique ; il n'aura pas de réponse, car le cardinal Villot, Secrétaire d'État, a écrit au cardinal Staffa pour lui interdire de recevoir l'appel.

Le 29 juin 1975, Mgr Lefebvre ordonne trois prêtres et treize sous-diacres à Écône, tandis que, le même jour, Paul VI lui écrit une lettre, réclamant de lui sa soumission, acte qui « implique nécessairement » l'acceptation de la suppression de la Fraternité



avec toutes ses conséquences pratiques, et l'acceptation du concile « qui ne fait pas moins autorité, qui est même sous certains aspects plus important que celui de Nicée ». Jean Madiran relèvera cette prétention exorbitante d'élever Vatican II au-dessus de Nicée : ils ont dit et répété que ce concile est un concile pastoral, non dogmatique ; et maintenant ils veulent le dogmatiser !

Mais à Écône, c'est la question de la Survie qui se pose. Quatre professeurs se retirent du séminaire (sans compter les deux éminents dominicains qui ne reviendront pas), et cer-

tains vont jusqu'à expliquer leur départ aux séminaristes pendant leurs derniers cours.

Mgr Lefebvre décide alors simplement : « La rentrée est fixée au 14 septembre ; le séminaire continue. Nous voulons faire ce que l'Église a toujours fait. Nous allons donc continuer notre développement et fonder à Weissbad, près d'Appenzell, notre séminaire de langue allemande. »

À la suppression, le prélat réplique donc par la marche en avant. Le 21 novembre 1975, jour anniversaire de sa « déclaration », après la rentrée qui voit 127 séminaristes dans les trois séminaires d'Écône, d'Armada et de Weissbad, Mgr Lefebvre précise le fond de sa résistance aux ordres « des cardinaux » — il évite encore de mettre Paul VI en cause : « La Fraternité existe toujours. Sa suppression est irrégulière et en tout cas injuste. Un jour, la Providence permettra sa réhabilitation officielle. Mais elle est toujours existante devant Dieu et devant l'Église. (...) Le droit est au service de la vie. Or on se sert actuellement du droit pour la mort, pour aller à l'encontre de la vie de l'Église. L'autorité humaine est une participation à celle de Dieu, auteur de la vie. Or les lois dans l'Église depuis le concile sont des lois de mort, d'avortement spirituel. Ces lois sont invalides. »

Le 27 octobre, le cardinal Villot a écrit à toutes les conférences épiscopales, les invitant « gravement » à refuser toute incardination aux membres de la Fraternité. Mgr Lefebvre ne se laisse pas arrêter par cette dernière mesure de mort : « Si nous avons des incardinations difficiles, je n'hésiterai pas à penser que vous serez incardinés dans la Fraternité ».

C'est fin août que le prélat d'Écône a rencontré, par deux fois (hors de l'évêché) l'évêque de Sion, qui lui a dit avoir reçu

une visite personnelle du cardinal Villot. Aussi, Mgr Lefebvre est-il persuadé que Jean Villot a mené de bout en bout l'action dirigée contre son œuvre, pour satisfaire aux exigences des évêques français. Mais Nestor Adam conseille : « Il faut qu'Écône continue ! Mettez un peu de "Paul VI" dans votre "messe Pie V", et continuez. » Laissant de côté l'astuce, l'archevêque ne retient que l'encouragement : « Continuez. » A Paul VI qui lui écrit le 8 septembre, menaçant de sanctionner son refus d'obéissance, Mgr Lefebvre répond le 24 septembre en professant sa « dévotion envers le Succes-

seur de Pierre, "maître de vérité" pour toute l'Église », mais il n'obtempère pas. L'enjeu dépasse infiniment la suppression d'une Fraternité et d'un séminaire nouveau-nés. Il s'en explique devant les séminaristes : « Demander que nous fermions le séminaire d'Écône, c'est nous demander de collaborer à la destruction de l'Église. Je ne veux pas, lorsque le bon Dieu m'appellera, me dire en conscience : Eh bien ! j'ai détruit quelque chose que le bon Dieu, par des circonstances providentielles, me permettait de faire et qui a d'ailleurs eu l'autorisation canonique et qui a pratiquement été approuvé par les visiteurs romains. On me demande de détruire ça parce que ce séminaire n'est pas conforme aux orientations post-conciliaires qui détruisent l'Église. Eh bien, non ! »



## La chapelle du Puy : cela avance !

Une bienfaitrice de la chapelle du Puy nous a envoyé ce mot plein de foi et très encourageant : « Afin de continuer à poursuivre le "bon combat" pour le maintien de la Messe de Saint-Pie-V, je vous envoie un chèque de... J'ai relevé dans *Les pensées par jour de St Charles de Foucauld* : "Une seule messe glorifie plus Dieu que ne le ferait le martyr de tous les hommes uni aux louanges de tous les anges et de tous les saints." C'est bien le but de notre combat. »

Merci pour vos prières, chers lecteurs, pour que nous soyons à la hauteur, pour que les messes dites à la chapelle du Puy constituent une

grande gloire pour Dieu et un immense honneur pour Marie sa Mère.

Bien sûr, nous continuons à vous solliciter financièrement. Les travaux avancent bien. L'escalier de la tribune est achevé, les lustres sont posés, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> étage sont quasiment terminés. Il reste à finir le dallage de la nef et du chœur, et achever les enduits dans la chapelle. Ensuite il va falloir affronter les dépenses pour des compléments d'éclairage (autel, chœur, tribune), la sonorisation, les bancs, l'installation de la sacristie (les meubles et tout le mobilier liturgique).

C'est vraiment en bonne voie, le gros des travaux devrait être achevé

d'ici la fin de l'année 2024.

Merci donc pour vos prières pour que tout cela se passe au mieux sous la protection de la Reine du Puy, et merci pour votre soutien financier si nécessaire.

Abbé Mérel

Visitez le site [chappedupuy.com](http://chappedupuy.com) pour tout savoir sur les travaux et la chapelle.

Je rappelle l'IBAN pour des virements :

FR56 3000 2083 2800 0046 6269 R36  
Iban et chèques à l'ordre de Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

## 21/11/74 confirmé : 7 nouveaux péchés !!

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024, dans la basilique Saint Pierre, à l'occasion de l'ouverture de la XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale du Synode des évêques, le pape François présidait une célébration pénitentielle. Celle-ci commençait par le témoignage de trois personnes ayant souffert du *péché d'abus, du péché de guerre et du péché d'indifférence face aux migrants*.

L'assemblée procédait ensuite à la confession de sept nouveaux péchés : « 1- Le péché contre la paix ; 2- le péché contre la création, contre les peuples indigènes et contre les migrants ; 3- le péché des abus de pouvoir et abus sexuels ; 4- le péché contre la famille, les jeunes, les femmes « que nous avons rendu

*muettes et soumises, même souvent exploitées en particulier dans la condition de vie consacrée* » ; 5- le péché de la doctrine utilisée comme des pierres à jeter ; 6- le péché contre la pauvreté ; 7- le péché contre la synodalité, le manque d'écoute, l'idéologie, défendre des opinions qui blessent. »

Ces péchés étant considérés très graves et même capitaux, (chefs de ligne de nombreux autres péchés), le pape demanda pardon, au nom de tous, à Dieu et aux sœurs et frères de toute l'humanité.

À la lecture de cela, l'âme catholique est scandalisée ! Et quoi ? L'Église n'a-t-elle pas déterminé les 7 péchés capitaux, qui sont à la racine de tous péchés (paresse, colère, orgueil, envie,

gourmandise, avarice, luxure) ? Ces 7 nouveaux péchés tiennent plus de l'idéologie que de la théologie ! On se demande ce que sous-entendent chacun de ces péchés, si ce n'est de répondre aux nouvelles valeurs mondiales. Quelle confusion, une fois de plus !

Après les réformes liturgiques, sacramentelles et œcuméniques, on a vu l'utopie de la fraternité universelle avec sa confusion de la nature et de la grâce, l'apparition d'une spiritualité écologique divinisant la *mère-terre*, ceci entrecoupé de réformes sur l'accès à la communion des divorcés, les droits des migrants, la reconnaissance des homosexuels... mais jusqu'où va-t-on aller ?

- **C'est quoi, le principe de cette destruction ?** Un mot résume la situation et donne la clef de compréhension : ce mot est *Révolution*.

Mgr de Ségur écrivait : « *La révolution est la haine de tout ordre que l'homme n'a pas établi. C'est la proclamation des droits de l'homme au lieu des droits de Dieu. Révolution veut dire renversement, et c'est donc détrôner Dieu pour y mettre l'homme comme fin* ».

- **Mais ça vient d'où ?** La révolution prend sa source dans le péché. Le péché est un acte de désobéissance et une volonté d'indépendance par rapport à Dieu et à sa loi. Le premier péché d'Adam et Ève a non seulement privé l'homme de la grâce, mais a abîmé et désordonné la nature. L'homme a donc tendance à se tromper, à aller vers le mal et à le justifier, pour finalement évincer Dieu de sa vie. Et des hommes d'Église qui se sont laissés séduire par de faux principes ont pris la direction de l'Église.

- **Mais, comment ça marche ?** La règle de la Révolution est la 'pratique', c'est-à-dire que la Révolution ne s'impose pas par la réfutation de raisonnements, mais par une attitude militante de rejet. La Révolution n'affirme pas avec des mots, mais elle affirme par une pratique qui lui permet d'aller jusqu'au bout de sa revendication d'indépendance envers Dieu, pour prendre sa place.

**Karl Marx en a révélé le mécanisme :** c'est par l'action et par le mouvement effectif qui supprime la situation précédente que l'homme conquiert son indépendance et devient créateur. De créature, l'homme se fait créateur par sa propre action. Tant que l'on trouve des traces de Dieu, il faut les supprimer par des réformes afin que l'homme seul soit créateur. « *Il s'agit*

*de recréer un monde qui ne soit pas le monde créé par Dieu, mais qui soit l'œuvre de l'homme seul* », disait Jean Daujat.

**Si l'on applique ces principes à l'Église,** on comprend que ces réformes ne vont pas s'arrêter, puisque c'est justement par ces réformes que « l'Église » conquiert son indépendance afin de devenir elle-même créateur de « l'Église », d'une nouvelle église en fait. Ceci permet de com-

prendre les propos inintelligibles du pape lors de l'ouverture du Synode : « *La liturgie pénitentielle entend disposer les travaux synodaux vers le début d'une nouvelle manière d'être Église.* »

- **Mais qui a conscience de cela ?**

Mgr Lefebvre disait à Lille en 1976 : « *Qu'est-ce qu'ont voulu les catholiques libéraux pendant un siècle et demi ? Marier l'Église et la Révolution, marier l'Église et la subversion, marier l'Église et les forces destructrices de la société et de toutes sociétés, familiale, civile, religieuse. Ce mariage de l'Église avec la Révolution, est inscrit dans le Concile. Prenez le schéma Gaudium et Spes, et vous y trouverez : 'il faut marier les principes de l'Église avec les conceptions de l'homme moderne'. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il faut marier l'Église, l'Église Catholique, l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec des principes qui sont contraires à cette Église, qui la minent, qui ont toujours été contre l'Église. C'est précisément ce mariage qui a été tenté pendant le Concile par des hommes d'Église, et non par l'Église, car jamais l'Église ne peut admettre une chose comme celle-là* »...

Bien avant, Saint Pie X avait eu cette perspicacité de mettre en garde contre

ses réformes, de supprimer pour ainsi dire la situation précédente, permettant ainsi à « l'Église » de conquérir son indépendance et de devenir son propre créateur.

Pourtant, l'Église n'a rien à inventer ni à innover. La Révélation est close à la mort du dernier apôtre. Depuis, l'Église a l'unique rôle de garder et de transmettre fidèlement le dépôt de la foi dans le but d'amener les âmes au salut éternel. L'Église peut seulement préciser et définir la Révélation. C'est ce qu'elle fait quand elle proclame un dogme. L'enseignement de la foi doit être infailliblement gardé et prêché à temps et à contretemps.

À l'intérieur même de l'Église moderne, certains évêques, prêtres et fidèles sont atterrés de toutes les réformes successives. Certains cherchent à excuser, d'autres à s'opposer. Mais la Révolution a plus d'un tour dans son sac ! Loin de l'arrêter, la Révolution utilise les courants contraires pour atteindre son but. Ce mécanisme de praxis se sert des oppositions (ici entre progressistes et conservateurs à l'intérieur de l'église conciliaire) pour permettre aux réformes de s'acclimater.

- **Ce mécanisme de la pratique révolutionnaire paraît inéluctable ! Que faire ?** C'est là qu'intervient tout le génie ou plutôt toute la sainteté de Mgr Lefebvre ! Monseigneur avait bien compris qu'il ne sert à rien de dialoguer ou de pactiser avec le modernisme, car le modernisme n'aime pas la réfutation dans le raisonnement, mais préfère la 'pratique' qui applique ses réformes successives.

Il avait bien compris que la révolution ne se combat qu'avec les armes catholiques : la pratique... catholique. Mgr Lefebvre ne va donc pas se contenter d'une opposition spéculative, il va affirmer la vérité par des actes :

fondations de la FSSPX, fondations du séminaire d'Écône, fondation des Sœurs de la Fraternité, fondation d'écoles, de prieurés, sauvegarde de la liturgie... Et le 21 novembre 1974, Mgr Lefebvre énonce un refus total du modernisme par sa fameuse déclaration. Cet acte clair va en fait écarter, en le protégeant, le rameau encore vivant de l'Église des rouages de la Révolution moderniste. Mgr Lefebvre ne se sépare pas de l'Église comme les



le Modernisme. Il expliquait que le Modernisme est l'alliance de la Révolution et de la religion. Alliance qui, sans affrontement et sans martyre, sait prendre en compte toutes les hérésies et toutes les philosophies qui prônent l'indépendance envers Dieu tout en sauvegardant le sentiment religieux. Cependant, l'alliance spéculative de la religion et de la révolution ne pouvait rester une simple spéculation libérale. Elle trouva son application dans le Concile Vatican II, qui a permis, par

sédévacantistes, non. Ce sont les hommes d'Église qui le séparent, en le condamnant (« suppression » de la Fraternité, fermeture d'Écône) ; et ces circonstances providentielles vont protéger la Tradition catholique du mécanisme révolutionnaire qui préside au fonctionnement de l'Église depuis le Concile.

Par sa persévérance (Mgr Lefebvre n'a tenu aucun compte des condamnations subies et s'est retrouvé malgré lui dans l'illégalité), Mgr Lefebvre assure alors la perpétuation de la vie de la grâce, la liberté du culte et du magistère. Sur sa ligne de crête, la Fraternité Saint-Pie-X brille du flambeau de l'Église catholique que ce saint évêque lui a transmis.

**50 ans plus tard**, nous voyons combien Mgr Lefebvre était clairvoyant. Le modernisme n'a cessé d'implanter toujours plus ses erreurs révolutionnaires, et la Fraternité n'a cessé de grandir, dispensant les grâces du Sa-

crifice Rédempteur pour la sanctification et la conversion des âmes. Quelle reconnaissance ne devrions-nous pas avoir ? Qui d'entre nous n'est pas redevable de ce saint évêque ?

Nous nous scandalisons, nous nous plaignons ou nous pactisons avec ces réformes, mais ne devrions-nous pas suivre l'exemple de Mgr Lefebvre et prendre comme lui les armes des actes, de la pratique... catholique. Pratique des sacrements, pratique du Rosaire, pratique des commandements, de la morale. Il nous faut poser des actes catholiques antimodernistes afin de protéger nos familles, nos sociétés et notre âme, des stratèges de la Révolution qui nous attrape par nos pratiques quotidiennes (écrans, loisirs, fréquentations, lectures, sentiments...). Si tu ne vis pas comme tu penses, tu finiras par penser comme tu vis....

Un lecteur du Pélican



## Simple réflexion sur l'actualité du 21/11/74

Cette déclaration du 21/11/74, charte de 50 ans d'âge est dans notre ADN. Nous refusons toujours la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante... et réciproquement. Cette Rome nous a rejetés en 1975. Concrètement, pour l'instant, il semble impossible de nous remettre sous l'autorité de Rome tout en affirmant la déclaration de 1974 !

En pratique, nous sommes donc soi-disant « hors-la-loi » depuis le 6 mai 1975 : la Fraternité n'est pas une congrégation reconnue par l'Église, ses prêtres ne devraient pas exercer un ministère.

Cette situation, grave au sens canonique, a l'immense avantage de nous protéger des dangers de devoir obéir à une autorité gravement déviante. Elle nous permet aussi de défendre la foi des fidèles intégralement, en prêchant la vérité et en dénonçant les erreurs en toute liberté.

Dans la situation extraordinaire-ment grave de la Sainte Église, il est vital pour la foi des prêtres et des fidèles que la Fraternité puisse librement dénoncer les erreurs graves du Saint-Siège et des évêques.

Mgr Lefebvre signalait cela en parlant des communautés *Ecclesia Dei*, à savoir ces communautés qui pensaient faire un peu ou beaucoup comme la Fraternité mais dans la « légalité » : « Quand ils disent qu'ils n'ont rien lâché, c'est faux. Ils ont lâché la possibilité de contrer Rome. Ils ne peuvent

plus rien dire. Ils doivent se taire, étant donné les faveurs qui leur ont été accordées. Il leur est maintenant impossible de dénoncer les erreurs de l'église conciliaire » (*Fideliter* N°79 de janvier-février 1991). Il disait encore au séminaire de Flavigny en décembre 1988 : « S'ils n'ont pas dit explicitement : nous acceptons le Concile et tout ce que Rome professe actuellement, implicitement ils le font. En se mettant entièrement dans les mains de l'autorité de Rome et des évêques, ils seront pratiquement obligés d'en arriver à être d'accord avec eux » (*Fideliter* N°68, mars-avril 1989).

Les groupements de prêtres et de religieux plus ou moins traditionnels qui s'arrangent avec le Vatican (qui ont leurs papiers en règle dans l'Église) se gardent bien de faire des déclarations comme celle du 21/11/74. De deux choses l'une : ou ils n'adhèrent pas à cette déclaration, ce qui, dans le contexte de la Rome moderniste, est un sérieux danger pour les âmes de leurs fidèles ; ou ils y adhèrent, mais « discrètement ». Le problème de cette 2<sup>e</sup> hypothèse est que cela ne peut concerner que des individus. Les congrégations, elles, ont dû faire allégeance à la Rome conciliaire et donc renoncer au moins en partie à la déclaration de Mgr Lefebvre.

Cette déclaration met donc tous ceux qui s'entendent avec Rome dans l'impasse ; ils pêchent contre la néces-

saire profession publique de la foi face aux erreurs graves de la Rome moderniste ; ils font un tort considérable aux âmes qu'ils trompent parce qu'ils prétendent leur offrir un service traditionnel bien qu'ils tronquent leur combat de la foi et que ce service, surtout aujourd'hui avec le pape François, devient de plus en plus partiel ; ils divisent les forces traditionnelles au lieu de travailler à une unité forte dans le sillage tracé par Monseigneur ; et ils avalent de plus en plus de couleuvres, ainsi que leurs fidèles, et donc ils s'affaiblissent tous et n'attirent pas la grâce de Dieu. Comme ce prêtre de la Fraternité Saint-Pierre assistant à une messe de Paul VI célébrée par l'évêque du lieu dans l'église allouée à la dite Fraternité, et chantant à tue-tête durant une cérémonie œcuménique, côte à côte avec une pasteure protestante !

Ces communautés et leurs fidèles ont besoin que nous tenions bon dans l'affirmation résolue de la déclaration du 21/11/74. Certains évêques nous le disent : restez comme vous êtes, ne lâchez pas. Mais c'est difficile. Alors nous demandons à tous de bien vouloir prier pour vos prêtres et toute la Fraternité, pour qu'elle ne s'use pas dans cette bagarre et qu'elle s'appuie toujours plus sur le Cœur immaculé de Marie pour le bien de l'Église et des âmes.

Abbé Mérel

# Chronique du Prieuré

## 30 juin : 1<sup>ère</sup> messe

M. l'abbé Sixte Burguburu, qui a passé un an à Unieux pendant son séminaire, célèbre à Unieux sa 1<sup>ère</sup> messe.

## 1<sup>er</sup> au 6 juillet : retraite St Joseph

Les abbés Castelain et Duthilleul prêchent une belle retraite sur saint Joseph à Unieux. Les nombreux retraitants profitent aussi du parc et de la bonne cuisine de Mme Gutsche.

## 15 au 24 Juillet : arts ménagers

Merveilleux camp pour jeunes filles, organisé par les sœurs. On y apprend tous les petites astuces de déco, cuisine couture, ménage ; ballades et découvertes sont aussi au programme.

## 27 juillet : Noces d'or

M. Mme de Préville fêtent leurs noces d'or à Ambierle. Ce même jour, c'est aussi à Unieux, l'adoration perpétuelle de la Fraternité.

## Fin juillet, début août : prêches

M. l'abbé Mérel prêche la retraite de dames à Flavigny et en août, une retraite de dames au Pointet

## 15 août : procession

Les fidèles ont à cœur de bien honorer Notre Dame en ce jour de l'Assomption : messe chantée, procession et repas convivial sont au programme.

## 25 août : Pèlerinage du Puy

M. l'abbé Peignot est l'invité d'honneur de ce beau pèlerinage annuel. Il célèbre la messe au séminaire du Puy. Les 200 fidèles présents s'unissent à ses prières pour confier à Notre Dame du Puy sa lourde charge de supérieur

du district de France, qui commence.

## 27 août : grand ménage de l'école

Bientôt la rentrée des classes, les familles généreuses s'activent pour 'lustrer' l'école.

## 22 septembre : 50 ans des sœurs

Le prieuré et l'école sont en fête pour honorer les sœurs en ce jour du cinquantième anniversaire de leur fondation par Mgr Lefebvre. Monsieur l'abbé Bouchacourt, 2<sup>e</sup> assistant de la Fraternité et M. l'abbé Duverger, 1<sup>er</sup> assistant du district de France solennisent l'évènement. D'anciennes sœurs d'Unieux sont là aussi. Le temps pluvieux oblige les 262 convives à prendre place à l'intérieur du château submergé pour l'occasion. Après avoir dégusté le succulent Rizotto préparé par l'équipe de M. Fernandez, c'est l'heure des cadeaux et des discours : Les sœurs reçoivent une belle carte triptyque de la part de l'école et des fleurs de la part des enfants. Les fidèles offrent une magnifique statue de Notre Dame de Compassion. Surprise encore ! Pour le dessert, un incroyable gâteau géant confectionné par Mme Gutsche. Il est aussi beau que bon ! L'après-midi se termine par une vidéo sur les sœurs de la Fraternité, puis les vêpres sont chantées à la chapelle du Prieuré.

## Septembre : retraite et réunion

M l'abbé de Lestrangle fait sa retraite à Ecône. Les prêtres du doyenné se retrouvent à Marlieux les 27 et 28 septembre pour leurs journées de recollection

## 29 septembre : retour de la statue

Le 9 mars dernier, un fort coup de vent avait emporté la statue de Saint-Michel ; la voilà réparée grâce à Mme Zaimi et une amie à elle. Les fidèles retrouvent le jour de la Saint-Michel. Après la messe, la consécration du prieuré à St Michel est renouvelée.

**21 septembre** : C'est reparti avec les étudiants, le cercle devient un Carré, et ce 21/09, un excellent moule-frites lance les activités de l'année.

## Octobre : mois du Rosaire

Durant le mois d'octobre, le chapelet est récité tous les jours à 19h devant le Saint Sacrement.

## 6 octobre : Rentrée paroissiale

À l'issue de la messe de 10h, les Roannais et les abbés font leur rentrée paroissiale autour d'un repas convivial

## 4 au 7 octobre : Bourse

La bourse aux vêtements d'automne propose de nombreux articles intéressants, chacun y trouve ce qui lui faut

**12-13 Octobre : La Salette.** M. l'abbé Bon donne rendez-vous aux jeunes de notre Carré d'étudiants pour La Salette 2025, avec encore plus de ferveur, de désir de se sanctifier !



## Carnet Paroissial

### Chapelle Notre-Dame-du-Rosaire à Roanne

1<sup>es</sup> communion : Corentin ROLLAND, le 15 août.

### Chapelle du Cœur immaculé de Marie à St Etienne

1<sup>es</sup> communions : le 15 août : Enzo, Lorenzo et Matéo OLLIER

### Chapelle de la Visitation, Le Puy-en-Velay

Baptême : Charles LAVAUD, le 4 août

1<sup>e</sup> communion : Aimery GARMIER, le 25 août.

### Chapelle Saint-François-Régis à Unieux

Baptêmes : Hippolyte RONDEL, le 14 septembre.

1<sup>es</sup> communions : le 26 mai, Flavien THIZY, Gabrielle MOUNIER, Armance RESSEGUIER, Pia STUDER.

## Rendez-vous des mois à venir

Ora et Labora : samedi 23 novembre

Marché de Noël : samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre

Récollecion de l'Enfant-Jésus : dimanche 15 décembre par M. l'abbé Sébastien Cartier.

Croisade Eucharistique : 6 novembre, 4 décembre, et 8 janvier.

Carré des étudiants (C2VFE I) : réunions avec M. l'abbé Bon 1 jeudi par mois à St Etienne et 1 samedi par mois au Prieuré.

Foi et culture : les problèmes de bioéthique, par M. l'abbé François Knittel, le dimanche 16 février.

Pèlerinage du Puy : dimanche 31 août 2025.

